



Ville de Thuin



1948



Procession Saint-Roch



Dimanche 16 & Lundi 17 Mai,

GRANDE

MARCHE MILITAIRE

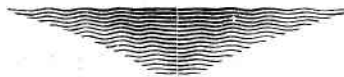
organisée par l'Administration Communale

avec le concours du Comité Saint-Roch.

1948

ORDRE DU CORTÈGE

- | | |
|---|-------|
| 1. Sapeurs et Grenadiers de l'Empire | Thuin |
| 2. Zouaves Français | Thuin |
| 3. Les Matelots | Jumet |
| 4. Les Mousquetaires | Thuin |
| 5. Coloniaux | Jumet |
| 6. Harmonie Royale | Thuin |
| 7. Pompiers Ville-Haute | Thuin |
| 8. La Brigade Française d'Indo-Chine | Jumet |
| 9. Pompiers Waibes | Thuin |
| 10. Garde Royale Anglaise | Jumet |
| 11. Scouts | Thuin |
| 12. Garde Thudinienne | Thuin |
| 13. Les Jeunes Mameluks | Jumet |
| 14. Fanfares Thudiniennes | Thuin |
| 15. Chasseurs Pompiers Ville-Basse | Thuin |
| 16. Zouaves Pontificaux (garde d'honneur St Roch) | Thuin |
| 17. St Roch | |
| 18. Le Clergé | |
| 19. Administration Communale | |



ORDRE DE MARCHÉ

Dimanche 16 Mai.

A 10 heures, Place de la Ville-Basse, réception des sociétés étrangères.

A 1 heure, au Chant des Oiseaux, Réunion des Sociétés participantes pour la formation du cortège qui se mettra en marche à 1 heure 1/2 très précise.

ITINÉRAIRE : Chant des Oiseaux, rue de Stoupré, rue de la Celle, Drèves des Alliés, rue de Charleroi, Grand'Rue, Grand'Place, Nouvelle Rampe, Moustier, Eglise de la Ville-Basse, rue St-Nicaise, rue du Pont, Gare du Nord, Waibes, Place, (arrêt de 45 minutes). Waibes, Gare du Nord, rue des Ecoles, rue Longue, rue du Pont, rue t'Serstevens, Moustier, rue du Curé, route de Ragnies, Piraille, Maladrie (arrêt de 45 minutes). Maladrie, Maroëllés, Béné-Chêne, Couture, Gare de l'Ouest, Chapelle Saint-Roch, Gare de l'Ouest, Moustier, rue t'Serstevens. **Dislocation.**

La remise des primes aux Sociétés étrangères aura lieu à l'issue du Cortège.

Lundi 17 Mai, à 10 heures,

Grande Messe Militaire en Musique

A l'issue de la Messe, formation du Cortège qui se rendra à la Chapelle St-Roch, Piraille, rue du Curé, Moustier, Nouvelle Rampe, rue d'En-Bas, Grand'rue, Crépion, Grand'rue, Grand'Place. **Dislocation.**

N. B. - Il sera tenu note, pour la répartition des primes, de la tenue et de la bonne marche pendant toute la durée de la Procession. Il ne sera pas accordé de prime aux sociétés n'ayant pas effectué tout le parcours.

“ La Marche Militaire, Proce-
sion Saint-Roch est l'une des
plus anciennes du Pays de l'Entre-
Sambre-et-Meuse : Elle fut fon-
dée après le siège de Thuin de
1654 et dura jusqu'au XVIII^e siècle.
Elle fut réorganisée en 1866 après
l'épidémie de choléra qui ravagea
la ville „

COMITÉ ORGANISATEUR :

Les Présidents d'Honneur :

Baron P. Gendebien-Pirmez M^{me} Veuve Omer Bernard. M. V. Hennuy.

Le Secrétaire,

J. Hennuy.

Le Président,

Art. Bastin.

Le Trésorier,

I. Bohain.

Les Commissaires :

Bastin A., Bohain A., Bohain V., Corbugy G., Gérard M., Hennuy P.,

Leclercq J., Lenom J., Piraux F.